



Tarifs restauration scolaire

Tarifs maternels

	REVENUS ANNUELS	PRIX DES REPAS
tranche1	0 à 1830	4,05
tranche 2	1831 à 2744	4,26
tranche 3	2745 à 3660	4,48
tranche 4	3661 à	4,56
hors commune		4,87

Tarifs primaires

	REVENUS ANNUELS	PRIX DES REPAS
tranche1	0 à 1830	4,38
tranche 2	1831 à 2744	4,59
tranche 3	2745 à 3660	4,82
tranche 4	3661 à	4,93
hors commune		5,41

enseignant - externe		7,57
-------------------------	--	------

délais de 15 jours

Il est appliqué des tranches (revenu fiscal de référence/12).

De plus il est appliqué des pourcentages de réduction pour les familles nombreuses :

- **5% pour le 2ème enfant**
- **et 10% pour le 3ème enfant et les suivants scolarisés à l'école.**

Toutefois si les familles ne fournissent pas leurs revenus, les tarifs de la plus grande tranche sont appliqués.

